



## LES DEMANDES DE SALLES DE SPECTACLES LA RAMPE ET LE CINETHEATRE PONATIERE, COMMENT PROCÉDER ?

---

### ÉTAPE 1

- Toute demande doit être adressée par voie postale à Madame la Maire.
- Décrivez votre événement et mentionnez la ou les dates désirées.

**Attention : A ce stade, votre courrier ne fait pas office de réservation.**

### ÉTAPE 2

- La Direction des Affaires Culturelles accuse réception de votre courrier en précisant la date du groupe de travail chargé de l'attribution des salles.
- Un questionnaire technique joint à ce courrier sera à nous retourner, rempli avant la date indiquée, à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville  
Direction des Affaires culturelles  
1 place des cinq fontaines  
BP248  
38433 Échirolles Cedex

**Attention : Aucune demande ne sera prise en compte ni étudiée en groupe d'attribution des salles en l'absence du questionnaire remis avant la date butoir.**

### ÉTAPE 3

- Au retour du questionnaire technique, la Direction des Affaires Culturelles analyse les demandes et produit les éléments nécessaires à l'étude du dossier par les élu-es. Le Directeur technique pourra le cas échéant, vous contacter afin de compléter cette étude.

### ÉTAPE 4

- Le groupe de travail d'attribution des salles de spectacles se positionne sur les demandes et l'application tarifaire associée.

### ÉTAPE 5

- La Direction des Affaires Culturelles vous adresse un courrier de réponse précisant la décision retenue, accompagné, le cas échéant, de la convention et du règlement intérieur.

## ÉTAPE 6

- Un mois avant la manifestation, un exemplaire de ce document sera à retourner, signé, accompagné d'un RIB. Un titre de recette vous sera transmis par la Trésorerie Principale avant l'entrée en salle, pour procéder au règlement.

### CALENDRIER - TYPE DU GROUPE DE TRAVAIL D'ATTRIBUTION DES SALLES DE SPECTACLES

Date de votre manifestation	Dates pour effectuer votre demande	Dates de Commission
JANV. / FEV. / MARS /AVRIL /MAI /JUIN Année N	30 Septembre Année N-1	Octobre Année N-1
SEPT./OCT. / NOV./ DÉC. Année N	1 <sup>er</sup> mars Année N	Avril Année N

#### CONTACT :

Direction des Affaires Culturelles

Courriel : [courrier@echirolles.fr](mailto:courrier@echirolles.fr)